



Communiqué de presse

Paris, vendredi 15 mai 2009

Migrants et bénévoles

Les personnes migrantes en situation irrégulière voient s'accroître leur précarité en raison de la crise internationale. Certains d'entre nous exercent à leur égard la présence humanitaire élémentaire qui s'impose avec conscience et fidélité. Mais ils se sentent suspectés au motif de cette proximité : contrôles fréquents, mises en garde à vue, rappels à la loi.

Ces acteurs de terrain sont accusés d'agir par passion ou naïveté, voire soupçonnés de faire le jeu de filières, de passeurs. Nous ne pouvons nous résoudre à ce que ce climat de suspicion démobilise ceux pour qui la solidarité n'est pas un vain mot.

La fraternité à laquelle nous aspirons est bien un principe de notre République, et aussi un guide majeur de la pensée sociale de l'Eglise catholique.

L'État et les collectivités locales ne peuvent assumer à eux seuls de tels engagements envers les populations vulnérables. Ils doivent s'appuyer sur le tissu associatif afin de servir la cohésion et le vivre-ensemble.

Nous sommes alertés et vigilants sur cette atteinte aux initiatives d'actions solidaires. Nous pensons que cette situation nécessite l'ouverture d'un débat avec nos élus. Nous demandons une réflexion qui intègre tous les aspects de ce grave problème.

« L'Eglise se sent le devoir d'être proche, comme le bon samaritain, du clandestin et du réfugié, icône contemporaine du voyageur dépouillé, roué de coups et abandonné sur le bord de la route. » Jean-Paul II
– message pour la Journée des migrants et des réfugiés – 15 janvier 1997.

Mgr François GARNIER
Archevêque de Cambrai
*Président de la commission
pour la Mission universelle
de l'Eglise*

Mgr Michel SANTIER
Evêque de Créteil
*Président du conseil
pour les Relations interreligieuses
et les nouveaux courants religieux*

Mgr Claude SCHOCKERT
Evêque de Belfort-Montbéliard
*Membre de la commission
pour la Mission universelle de l'Eglise*